

Ecoles de conduite

16, esplanade Charles de
Gaulle – 70200 LURE

Tél. 03.84.30. 26.68

Duchanoy.alain760@orange.fr

Agrément E1207002060

8, rue Pierre Mendès France
– 70400 HERICOURT

Tél. 03.84.58.67.99

duchanoy-hericourt@orange.fr

Agrément E1307000040

5, grande rue - 70270
CHAMPAGNEY

Tél. 03.84.23.98.65

duchanoy-champagney@orange.fr

Agrément E2307000050

Programme de formation

Conduite pour le passage de la

catégorie A2 à la catégorie A

Créé le 29/05/2018 ; mis à jour le 28/10/2021

Public Visé :

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant se préparer à l'accès à la moto de toute cylindrée "A".

Prérequis :

Avoir 2 ans de permis A2 révolu.

Comprendre, lire et écrire le Français.

Ne pas avoir d'incompatibilité médicale avec l'obtention du permis de conduire.

Durée et organisation :

La formation se décompose en 3 séquences. La séquence 1 concerne la théorie et dure 2 heures. La séquence 2 concerne la maniabilité hors circulation et dure 2 heures. Et la séquence 3 concerne la circulation et la clôture de la formation et dure 3 heures.

2 heures de conduite/séance, au rythme de 2 séances par semaine.

Taille du groupe :

Cours collectif ; 1 moniteur 2 élèves. Ou cours individuel.

Objectif général :

L'objectif de cette formation est de donner aux candidats les savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir pour conduire un véhicule de la catégorie A.

— d'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;

— de comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;

— de travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

Contenu de la formation :

Séquence 1 :

- Présentation. Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs.
- Présentation : l'(es) élève(s) est (sont) amené(s) à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto, sous forme d'un tour de table en cas de formation collective, à partir des éléments suivants : type de permis détenu(s) et année(s) d'obtention, nombre de kilomètres parcourus par an, type de motocyclette(s) utilisée(s), perception des dangers de la route, attentes à l'égard du stage...
- Accidentalité, vitesse, détectabilité :
- Présentation, par l'enseignant, des statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes.
- Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes et aux quatre principaux cas d'accidents impliquant les motocyclettes.
- Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse :
 - Vitesse et perception visuelle ;
 - Vitesse et trajectoire : regard, freinage, maintien de l'allure et accélération ;
 - Vitesse et conséquences sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage, l'adhérence.
- Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection pour la sécurité et sur les conséquences, pour l'intégrité physique du motard, de l'absence d'équipement ou d'un équipement inadapté en cas d'accident et/ou de chute.
- Conduite et produits psychoactifs :
- Statistiques : lien entre produits psychoactifs (notamment alcool, drogues et médicaments) et accidentalité routière.
- Explications et échanges sur les effets psychologiques et physiologiques des produits psychoactifs dans le cadre de la conduite.
- Les sanctions.

Séquence 2 :

- L'objectif de cette séquence n'est pas de reproduire les exercices exigés lors de la formation en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie A2.
- Il s'agit de s'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...) et surtout de démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. La réalisation des exercices est laissée au choix du formateur, à partir des thématiques listées ci-dessous ; ces exercices peuvent être réalisés avec un passager.
- Explications et travail sur les situations de changements de direction à droite et à gauche :
 - Mouvements et positionnements du regard ;
 - Mouvements et positionnements de la tête et du corps ;
 - Comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices.
- Explications et travail sur le freinage :
 - Utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon dissociée ;
 - Utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon concomitante ;
 - Explications sur le transfert des masses ;
 - Comment s'arrêter et repartir en courbe.
- Explications et travail sur les techniques d'inclinaison :

- Réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la machine : travail du guidon, des pieds et des genoux.

Séquence 3 :

Circulation : L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.

- La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves ;
- Dans le véhicule suiveur prend place l'enseignant, installé au poste de conduite, en liaison radio avec l'élève conducteur de la motocyclette ainsi que, le cas échéant, au maximum trois autres élèves en situation d'écoute pédagogique ;
- Chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, à l'issue desquelles 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation.
- Ce bilan comprend :
 - Le ressenti de l'élève sur sa prestation ;
 - Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation
 - Un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW ;

Clôture de la formation (20 minutes), échanges et bilan de la journée de formation (sous forme d'un tour de table en cas de formation collective).

Moyens pédagogiques et techniques :

Cours animés par moniteur diplômé d'État.

Véhicules école répondant aux normes du code la route.

Méthode expositive, démonstrative et active.

Matériel de radioguidage homologué.

L'auto-école dispose d'une piste, située Zone des Cloies à Lure. Piste privée et fermée à la circulation.

Elle se situe à environ 8 minutes de l'auto-école de Lure. Elle n'est pas équipée de sanitaires.

Modalités d'évaluation et suivi de la formation :

En cours de formation, il y a un suivi par le biais de la fiche de suivi de formation du moniteur.

Pour les séances effectuées sur la piste, le point de départ est l'auto-école Duchanoy à Lure.

Une feuille d'émargement est mise en place lors d'un financement particulier.

Sanctionné par l'examen de l'épreuve du permis de conduire à partir de 18 ans.

Equipe pédagogique :

Moniteurs ou monitrices diplômés d'état, titulaire du BEPECASER ou du Titre Pro ECSR et possédant tous une autorisation d'enseigner délivrée par le Préfet, en cours de validité.

Responsable Pédagogique : Jean-Luc MASONI